

L'évadé de Cayenne

Mustapha Hadj Ali

L'évadé de Cayenne

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

Du même auteur

- « Les Bagnards Algériens de Cayenne », Editions El Amel, Tizi-Ouzou 2018, 3^{ème} édition
- « Les Algériens en Nouvelle Calédonie, l'insurrection de 1871 », Editions El Amel, Tizi-Ouzou 2019, 3^{ème} édition
- « Des Révoltes Populaires, aux Déportations », Editions El Amel, Tizi-Ouzou 2020, 2^{ème} édition
- « Prisons et Camps de la Guerre d'Algérie : 1955-1962 », Editions El Amel, Tizi-Ouzou 2021, 2^{ème} édition

Mail de l'auteur : hadjmustapha755@yahoo.fr

Le forçat se sent comme une immondice de la société, rejeté de partout, même par celle qui en a la charge au bagne. Et c'est sans doute pour cette raison qu'il cherche sans cesse à se soustraire définitivement d'elle, par quel moyen ? – L'évasion ! Au retour, celle-ci se met à sa poursuite comme cela se fait pour un animal, une chasse au gibier, et quand il meurt, il est jeté en pâture aux requins, sans aucune sépulture pour effacer toute trace de lui.

Henri Charrière, alias Papillon.

Au village

Je vis le jour à Aït Laaziz, près du col de Djaaboub. Ce rempart s'impose comme limite entre les versants nord et sud de la montagne. Il est limité à l'Ouest par les Frikat et les Nezlioua. En allant vers l'Est, on constate que le col est le point de départ de la cordillère du Djurdjura. C'est une oasis de paix et de détente, entourée de cèdres et pourvue de sources. L'eau y est glacée même en été. Elle émane directement de la fonte de la neige entassée au fond des ravins, depuis l'hiver.

J'avais grandi au sein d'une petite famille composée des parents, une grand-mère, un frère et une sœur. C'était une chose rare dans les villages kabyles où, certains foyers regroupaient jusqu'à quatre générations : les parents, les enfants, les petits enfants et les arrières petits-enfants.

Les kabyles préfèrent avoir des garçons que des filles. L'homme « argaz » est le pilier de la famille. Il protège et subvient aux besoins de celle-ci. Il est le représentant des siens au sein de « thagemaath », l'assemblée du village. C'est cette assemblée constituée des chefs de familles de tout le village qui décide de tout.

La vie est rude dans les montagnes de Kabylie. Ces habitants ne survivent que grâce à quelques champs cultivables, et l'élevage d'animaux rustiques parfaitement adaptés à la vie en montagne.

Les domaines cultivables en haute montagne se résument en de menues parcelles. Celles-ci étaient plus ou moins larges dans le

passé, mais ont subi plusieurs fois le partage. Le lopin étant sa source de vie, le Kabyle ne laisse pas un mètre carré à l'abandon.

La plupart des familles possédaient une paire de bœufs pour les labours. Pour ce qui est du matériel aratoire, sa confection était traditionnelle et dans chaque famille il y avait un artisan. Le paysan n'achetait que la houe en métal, fabriquée par le forgeron.

Chaque famille possédait au moins trois ou quatre lopins de terre. La plupart étaient plantés de figuiers, d'oliviers et d'autres variétés d'arbres fruitiers. Le paysan kabyle se servait même de l'espace entre les arbres pour semer l'orge et quelques légumes secs tels les fèves, les pois chiches, les petits pois, les lentilles, etc.

Il assurait aux siens les besoins en nourriture pour toute l'année, quant au surplus, il le vendait au marché pour compléter son régime par des choses qu'il ne pouvait cultiver ou qui ne prenaient pas en Afrique du nord, tel que le café, le thé, le sucre, etc. Sans oublier le tissu pour les vêtements.

Les femmes avaient droit à deux coupons de cinq mètres de tissu, ainsi qu'à deux foulards pour toute l'année. Elles façonnaient puis cousaient leurs robes elles même rien qu'avec un fil et une aiguille.

Aussi, le Kabyle aimait fructifier son argent à travers l'élevage. Toutes les familles pratiquaient l'élevage, d'espèces fécondes, bovins, ovins, caprins. Les vieilles montaient même une petite basse-cour devant la maison.

C'est à se demander, pourquoi la femme kabyle ne pouvait être l'égal de l'homme. Pourtant, elle était de toutes les corvées. Elle se levait tôt, faisait le ménage, accompagnait le mari dans les champs, assurait la corvée de l'eau qu'elle allait chercher très loin parfois, travaillait la laine, s'occupait de l'entretien des enfants.

Les garçons étaient les plus attendus lors des grossesses, et c'était pour plusieurs raisons finalement, surtout l'ainé. De six à douze ans, il était le berger de la famille. Dès sa puberté, il secondait le père dans les cultures, l'entretien des parcelles de terre, rafistolait les haies et s'initiait au labour. A dix-sept ans, on voyait en lui un homme, on le mariait. C'était pour féconder davantage, car les travaux des champs demandaient beaucoup de bras.

Aussi, les familles influentes au sein des villages se distinguaient par leur effectif, ainsi que par leur capital immobilier. En ces temps-là, il y avait aussi des bandits de grand chemin, les coupeurs de route, les voleurs de bétail que les aléas de la colonisation avaient réduits à ce statut. Ils opéraient, soit seuls, soit en groupes. Ils choisissaient souvent leur cible, ne touchant jamais aux intérêts des familles nombreuses. Dans les cas où, lors d'une agression, ils butaient contre une résistance, ils n'hésitaient pas à tuer pour arriver à leur fin.

A cette période, le bagne de Cayenne fonctionnait à plein régime et l'administration française devait remplacer, chaque année, ceux qui y mouraient.

C'était ces bandits que la justice française en Algérie expédiait au bagne pour, disait-on, payer leur dette à la société. Il y avait aussi des révoltés individuels : ceux qui défendaient leur honneur, leurs biens, combattaient l'arbitraire de l'administration coloniale. Le hasard voulut que je sois de cette frange.

J'avais la chance de clore l'effectif d'une fratrie pas nombreuse. A ma naissance, j'avais ravi sa place à mon frère Belkacem qui venait de consommer sa période de gâteries. Quant à Ferroudja, c'était tout autre chose. Elle était l'aînée de la famille. Ma mère racontait que sa naissance était ressentie comme si le toit de notre maison s'était effondré sur mon père et ma grand-mère en particulier. Elle disait que si ta sœur était venue entre vous deux, c'aurait été moins pénible.

Six mois après ma naissance, ma mère avait repris la corvée des champs, et ma garde était confiée à ma tante Sadia qui m'allaitait au besoin. A l'âge d'un an, je les accompagnais. C'était surtout lors de la campagne des figes et celle des olives.

La récolte des figes se fait tôt le matin et on est vite rentré à la maison. Pour les olives cela se fait en hiver, les journées sont courtes, et le travail est fastidieux, alors les gens restent dans les oliveraies du matin jusqu'au soir.

Ma mère me mettait dans un panier en tiges d'oléastre et me portait sur son dos. Comme il faisait froid, les femmes allumaient un grand feu qu'elles entretenaient à tour de rôle à longueur de journée.

Avant de quitter la maison, grand-mère chauffait le reste du couscous et du bouillon de la veille, que tous prenaient ensemble autour d'un grand plat creux. De plus elle avait à charge de nous nourrir dans les champs. Elle pourvoyait les cueilleurs et les ramasseurs, de galettes, de figes sèches et d'huile d'olive.

Avant de commencer la cueillette, mon père posait des pièges pour éventuellement agrémenter notre repas par quelques grives attirées par l'appât.

Au retour, je profitais du dos chaud de grand-mère. Belkacem et Ferroudja pouvaient marcher. Ma mère, comme tous les jours, devait rentrer avec un fagot de bois mort provenant de la taille des arbres.

Le bois était le combustible par excellence des montagnards. On s'en servait pour la cuisson et le chauffage. Quant aux olives ramassées, elles étaient transportées sur le dos de notre âne, jusqu'à l'unique huilerie du village, et déversées dans la case réservée à ma famille.

A huit ans, j'accompagnais mon frère dans les pâturages pour garder nos chèvres. Le colonisateur n'avait manifesté aucun intérêt quant à l'instruction des enfants « indigènes » dans les campagnes.

Autant j'étais bien portant, et autant Belkacem était malingre : « depuis sa naissance d'ailleurs, disait grand-mère. » Dans la rue, les gamins le provoquaient, mais il fallait compter sur ma présence, car je l'assistais souvent lors des bagarres. Je rentrais souvent avec le nez qui saignait.

A dix ans déjà, je ne laissais personne l'approcher. A douze ans, je devins le seul berger de la famille. Belkacem assistait notre père dans les travaux des champs. En plus de notre cheptel, je gardais la vache de ma grand-mère maternelle, mon grand-père étant décédé quelques temps auparavant. Il n'avait que des filles : tante Sadia et ma mère.

J'avais atteint la puberté vers la fin du siècle, je participais donc, avec mon père et mon frère, à l'entretien et la culture de nos lopins de terre, tout en gardant l'œil sur les bêtes qui paissaient. Une année plus tard, mes parents mariaient Belkacem. Il avait à peine dix-huit ans. Notre sœur Ferroudja, était déjà mariée, quatre ans avant, à seize ans, et eut deux enfants.

En ces temps durs, s'ajoutait la pression de l'administration coloniale qui accablait les paysans par une série d'impôts. Les villageois étaient soumis à trois échéances de recouvrement. D'abord, la lezma : elle était calculée sur le nombre de bêtes constituant un cheptel. Celle-ci était suivie par la zakat qu'ils payaient sur les récoltes. Venait enfin l'impôt dit de capitation payé sur tous les membres d'une famille.

Lors de la collecte des impôts, les agents du fisc étaient accompagnés toujours, par le Caïd, chef indigène, connaissant toutes les familles. Certaines ne pouvaient s'en acquitter. Alors, le fidèle

auxiliaire de l'administration les insultait, et les menaçait de la confiscation de leur bétail, et de condamnation à des peines de prison.

Un jour, mon père en homme courageux, tenta d'intervenir en faveur des indigents. Le Caïd s'en approcha, et du haut de son cheval, il le fouetta de sa cravache, devant toute l'assistance. Mon père n'était pas de ceux qui se laissent faire, mais ce jour-là, il ne broncha pas, car connaissant le zèle de cet énergumène, il avait plutôt peur pour sa famille. J'étais, autant que lui, tellement humilié, que je jurai à l'instant même de laver, tôt ou tard cet affront.

Des années passèrent et se ressemblaient. Puis vint ce jour fatidique de mai 1917. Jour où je commettais le meurtre du caïd. Je me rappelle encore des faits dans les moindres détails.

C'était vers la fin du printemps et les signes de sécheresse commençaient à apparaître. Il n'avait pas plu depuis des mois. Les épis de blé demeuraient nains, et faute d'eau, les paysans se rejetaient de cultiver ce qui prenait en cette saison. Les hommes ne supportaient pas de rester cloîtrés chez eux en longueur de journée. Ils se rassemblaient dans la djemaa où ils passaient leur temps à discuter de tout et de rien.

Ce jour, est un lundi. Vers 10 h, le Caïd s'amena seul au village. Il venait arrêter un homme qui, deux jours auparavant avait mis le feu à la forêt voisine. C'était un domaine *aarch* dans le passé. Tous les habitants d'Aït Laaziz jouissaient de cette forêt, mais les services des domaines exproprièrent le *aarch* et donnèrent la forêt à un colon pour l'exploitation du liège.

On connaissait l'auteur comme d'ailleurs la sentence judiciaire à l'endroit des pyromanes. L'acte étant reconnu comme un crime, les auteurs étaient condamnés à la peine des travaux forcés, à subir au bagne de Cayenne.

A la question du Caïd :

– Qui a brûlé la forêt ? Personne ne brancha. Se référant au « code de l'indigénat », il nous menaçait de payer une forte amende collective, si on ne dénonçait pas le coupable. Les Kabyles avaient cette vertu, celle de ne jamais vendre un des leurs lors de ce genre de circonstance. Constatant qu'il avait affaire à des « sourds », il se mit à proférer des insultes, suivies de quelques mots grossiers. C'est ce que les Kabyles ne supportent pas, surtout en présence de membres d'une même famille.

Sur le coup, je me rappelai l'humiliation qu'il avait infligée à mon père, quinze années auparavant, ainsi que le serment que je m'étais fait. Je me faufilai entre la foule pour aller à la maison. Je revins cinq minutes plus tard, muni de notre unique fusil, chargé. Arrivé à la place, je pointai l'arme sur lui, mais avant de tirer sur la gâchette, je lui dis quelques mots : « Ton harcèlement, ton arbitraire et ton orgueil prennent fin aujourd'hui. Tu ne séviras plus jamais, ni ici, ni ailleurs ».

Je l'abattis à bout portant. Un silence de plomb suivit la détonation. De toute la foule, personne ne bougea et personne ne dit mot, y compris mon père, mon frère, oncle Boussad. Apparemment, je venais de les soulager tous.

L'irréparable étant commis, j'avais toute la nuit pour méditer sur mon sort. Plusieurs scénarios, aussi rocambolesques les uns que les autres torturaient ma cervelle. Je pensais rester et me soumettre à la juridiction coloniale. Dans ce cas, les magistrats n'iront pas de main morte pour m'expédier au bagne de Cayenne. Parfois, je me disais que pendant qu'il était encore temps, profiter de la faveur de la nuit pour foncer à travers champs, montagnes et rivières jusqu'à rallier une ville lointaine, inconnue. Bien qu'une autre opportunité s'ouvrait aussi à moi, une qui fût plus salutaire, celle de rallier le port d'Alger et d'embarquer à bord du Biskra qui